

CALENDRIER FIN SAISON 2023

Comité d'Ille et Vilaine de Natation

**Maison Départementale des Sports - 13 B, avenue de Cucillé
35065 - RENNES cedex**

☎ : 02 99 54 67 59

✉ : com.ille.et.vilaine.natation@orange.fr

<http://illeetvilaine.ffnatation.fr>

CALENDRIER	DATE 2023	LIEU
MEETING COMBOURG NATATION	01 OCTOBRE	COMBOURG
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 35	15 OCTOBRE	RENNES
MEETING CLUB FOUGERES	27-29 OCTOBRE	FOUGERES
INTERCLUBS TC 35	12 NOVEMBRE	RENNES
CHAMPIONNATS MASTER 35	26 NOVEMBRE	JANZE
INTERCLUBS AVENIR	9 DECEMBRE	CHATEAUGIRON
CIRCUIT DPT 35 D'HIVER	10 DECEMBRE	VITRE
MEETING MASTER CLUB VITRE	16 DECEMBRE	VITRE

LEGENDE DES COULEURS :

AVENIRS

JEUNES BENJAMINS

JUNIORS SENIORS

MEETING CLUB 35

MASTER

***Le règlement sportif 2023 qui vous est présenté peut faire
l'objet de modifications en cours de saison.
Les informations seront transmises au plus vite via la messagerie
des référents des clubs, et également inscrites sur le site du comité
pour une plus large visibilité.***

Tableau des modifications sur le Spécial Règlement Nat'35

Attention :

Les modifications sont signalées en bleu dans le document

Date des modifications	Dates des compétitions	LIEU	DESIGNATION	PAGE

SOMMAIRE

Infos

Adresses utiles.....	4
Comité pratique.....	5
Les clubs du département.....	6
Catégories d'âges (Natation Course & Maîtres).....	7-9
Règlement et organisation départementale.....	10
calendrier saisons portive 2023.....	12-27

ADRESSES/LIENS UTILES

Comité départemental d'Ille-et-Vilaine de natation

Maison départementale des Sports

13 b, avenue de Cucillé

35065 RENNES cedex

02 99 54 67 59

com.ille.et.vilaine.natation@orange.fr

<http://illeetvilaine.ffnatation.fr>

Ligue de Bretagne de natation

9 rue Léo Lagrange

35131 – CHARTRES de BRETAGNE

02 99 67 03 58

HORAIRES DU COMITE

LUNDI	8H00 - 13H00	14H00-17H00
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	8H00 – 13H00 télétravail	Fermé
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	8H00 - 13H00	14H00-16H00

MEMBRES DU COMITE

PRESIDENT

Monsieur Claude DELAFOSSE

VICE-PRESIDENT

Monsieur Daniel GUERIN (responsable des officiels NAT 35)

SECRETAREGENERAL

Monsieur Jean-Yves ABGRALL

SECRETAREADJOINTE

TRESORIERE

Madame Géraldine GILBERT

MEMBRES DU BUREAU

Monsieur Yohan AUDOUX

Monsieur Benoît BIDEAU

Madame Catherine DELANOE

Madame Géraldine GILBERT

Madame Maryline HUCHET

Madame Christine LEPOURCELET-TALVARD (médecin référent)

Monsieur Michel MORVAN

Monsieur Gwen RUBEILLON

Contact : com.ille.et.vilaine.natation@orange.fr

LESCLUBS

CLUBS	PRESIDENT/TE	CONTACT	BASSIN
C.N DU PAYS DE REDON	Claire AUGEREAU	presidentcnpredon@gmail.com	25 M / 6 COULOIRS
CERCLE PAUL BERT RENNES	Benoît BIDEAU	aquatiques@cerclepaulbert.asso.fr	Bréquigny 50 M/8 couloirs Villejean 25 M/ 5 couloirs
C.N BAIN DE BRETAGNE	Yohan AUDOUX	contact@cbbb.fr	25M / 5 COULOIRS
C.N FOUGERAIS	Marc TETARD	club-natation-fougerais@orange.fr	25 M / 6 COULOIRS
CLUB VITREEN DE NATATION	Christine LEPOURCELET – TALVARD	cvn.vitre@sfr.fr	25 M / 5 COULOIRS 25 M / 6 COULOIRS
COMBOURG NATATION	Jean Noël BLOCHER	combournatation35@gmail.com	25 M / 5 COULOIRS
DINARD OLYMPIQUE NATATION	JEAN LUC DOSTAL	d.o.n.35@wanadoo.fr	50 M / 7 COULOIRS
ESPERANCE CLUB NATATION CHARTRES DE BRETAGNE	KERLIDOU MIKAËL	club@ecnatation.org	25 M / 5 COULOIRS
OLYMPIQUE CLUB CESSON NATATION	LE MOIGNE Olivier	contact@occnatation.fr	Cesson 25 M / 4 Couloirs Chateaugiron 25M/ 5 C.
SAINT-MALO NATATION	HUE DEBAISIEUX Marie-Agnes	stmalo.natation@wanadoo.fr	50 M / 8 COULOIRS
U.S LIFFREENNE NATATION	JOURNET CHRISTINE	natationliffre@gmail.com	25 M / 3 COULOIRS
NATATION ROCHE AUX FEES	COUNY Sébastien	contact@natation-raf.fr	25 M / 6 COULOIRS
RENNES NATATION	MICHEL MORVAN	rennes.natation@gmail.com	

Affiliation des clubs/Licences/Tarifs

- Période d’Affiliation : du 01/09/2023 au 30/11/2023
- Période d’enregistrement : du 01/09/2023 au 31/08/2024
- cf. “Spécial Règlement Bretagne ” <http://bretagne.ffnatation.fr>

Catégories d’âge 2023

NATATION COURSE

	SAISON 2023			
	Dames		Messieurs	
AVENIR	11 ans et moins	2012 et après	12 ans et moins	2011 et après
BENJAMINS	12 - 13 ans	20011 à 2010	13 - 14 ans	2010 à 2009
JUNIORS	14 - 17 ans	2009 à 2006	15 - 18 ans	2008 à 2005
SENIORS	18 ans et plus	2005 et avant	19 ans et plus	2004 et avant

Les catégories évoluent afin de correspondre aux attentes internationales. De plus, un décalage d’un an entre les filles et les garçons est mis en place.

Les nageurs et nageuses, ainsi groupés, ont des finalités différentes selon leur année d’âge.

CATÉGORIES D’ÂGE POUR LES MAITRES	
Courses individuelles Dames et Messieurs	
C1 nés entre 1994 et 1998	C8 nés entre 1959 et 1963
C2 nés entre 1989 et 1993	C9 nés entre 1954 et 1958
C3 nés entre 1984 et 1988	C10 nés entre 1949 et 1953
C4 nés entre 1979 et 1983	C11 nés entre 1944 et 1948
C5 nés entre 1974 et 1978	C12 nés entre 1939 et 1943
C6 nés entre 1969 et 1973	C13 nés entre 1934 et 1938
C7 nés entre 1964 et 1968	C14 nés entre 1929 et 1933
	C 15 nés en 1928 et avant
Relais Dames, Messieurs et Mixte (Par addition d’âge des 4 relayeurs et/ou relayeuses)	
R1 entre 100 et 119 ans	R5 entre 240 et 279 ans
R2 entre 120 et 159 ans	R6 entre 280 et 319 ans
R3 entre 160 et 199 ans	R7 entre 320 et 359 ans
R4 entre 200 et 239 ans	R8 360 ans et plus

REGLEMENT DEPARTEMENTAL

1. Les engagements

Les engagements s'effectueront au cours de la saison via Extranat en ligne. (sauf avis contraire du CD35).

Si toutefois, un club est dans l'impossibilité de valider les engagements par cette procédure, celui-ci doit contacter le secrétariat du comité en respectant la période d'engagements définie par Extranat en ligne.

Les engagements transmis hors délais ont pour conséquence les diffusions tardives de la start-list et du programme.

- Start-List et/ou Programme diffusé le mercredi précédant la compétition

1. Déclaration des forfaits

Les forfaits déclarés après l'édition du programme, et non justifiés par certificat médical **auprès du comité dans les 48 heures après la fin de la compétition** seront facturés (cf. règlement financier).

2. Modification et confirmation des relais

• **La composition des relais doit être communiquée en même temps que les engagements individuels et/ou par équipes. (via extraNat en ligne ou par courriel à CD35).**

- Modifications acceptées au début de chaque réunion du programme

1. Les performances

- Relayées sur le site fédéral.

1. Prises de temps

Seules les prises de temps réalisées durant les compétitions officielles seront prises en considération. Elles sont soumises au droit d'engagement.

2. Récompenses

Les récompenses prévues pour certaines compétitions, seront remises personnellement aux nageurs, et ce, afin de partager un moment convivial et solennel.

3. Officiels (licence en cours de validité obligatoire)

- 1 officiel pour 3 nageurs
- 2 officiels minimum pour 11 nageurs
- 3 officiels minimum pour 18 nageurs
- Pour une compétition comprenant 2 réunions, **il est demandé aux officiels d'être présents à la journée.**

Une pénalité de 50 € (par réunion) pour absence d'officiels, ou nombre requis insuffisant

Dans le cadre de la réforme de la licence, tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».
 Attention, contrairement à la saison passée, seule la licence «compétiteur » sera prise en compte pour participer aux interclubs

REGLEMENT FINANCIER DEPARTEMENTAL

DROITS D'ENGAGEMENTS (validés lors de l'AG 2018)		
AVENIRS	EPREUVE INDIVIDUELLE	2.00 €
	RELAIS	2.50 €
	PAR EQUIPE	16 €
INTERCLUBS JEUNES	PAR EQUIPE	20 €
NATATHLON	EPREUVE INDIVIDUELLE	2.50 €
FINALE DEPARTEMENTALE AVENIRS/JEUNES	EPREUVE INDIVIDUELLE	2.50 €
INTERCLUBS TC	PAR EQUIPE	30 €
CIRCUIT DEPARTEMENTAL	EPREUVE INDIVIDUELLE	2.50 €
CHAMPIONNATS D'HIVER	EPREUVE INDIVIDUELLE	2.50 €
	RELAIS	3.00 €
MEETING NAT'35	EPREUVE INDIVIDUELLE	5.00 €
CHAMPIONNATS D'ETE	EPREUVE INDIVIDUELLE	4.00 €
MAITRES	EPREUVE INDIVIDUELLE	5.00 €
	RELAIS	7.00 €

AMENDES

En cas de dépassement de la période d'engagement, une majoration de 20 % sera appliquée sur le montant des droits d'engagements.

FORFAITS

AVEC CERTIFICAT MEDICAL

0 €

Sans certificat médical

5 €

TEMPS LIMITES DEPASSES par épreuve

Sur championnats départementaux hiver et été

5 €

DEFAUT D'OFFICIEL

50 € pour non présentation d'officiel (selon nombre de nageurs engagés. Voir page 10)

FACTURATION

Le comité départemental adressera périodiquement une facture à chaque club (trésorier(ère) comprenant :

- Les droits d'engagements des nageurs (ses)
- Les forfaits non déclarés
- Amendes (défaut d'officiel, temps limite dépassé, dépassement des dates d'engagements)
- La participation aux dépenses administratives sur les engagements

Organisation des compétitions Saison 2023

Accepter de recevoir une compétition dans sa ville, représente pour le CLUB LOCAL, qui s'est investi de cette responsabilité, une marque de confiance pour son fonctionnement, son sérieux aux yeux de toute la natation, de sa municipalité, de la communauté d'agglomération, et de la presse locale. C'est aussi un engagement important qui doit permettre à nos nageurs d'évoluer dans d'excellentes conditions, donc de les placer dans une situation les amenant à réaliser des performances intéressantes.

C'est pour ces raisons légitimes que nous imposons à chaque CLUB organisateur de compétitions départementales, un cahier des charges, en leur demandant de le respecter très scrupuleusement. Après avoir pris connaissance et accepté ce cahier des charges, le président du club, en tenant compte du calendrier départemental arrêté en septembre par la Commission Sportive et le Comité Directeur 35, doit dans un délai très bref, rédiger une demande d'utilisation de piscine couvrant la saison 2022-2023 auprès du Maire de la commune, ou du Président de l'Intercommunalité, ou encore auprès de la communauté d'agglomération.

La copie de ce courrier devra être adressée parallèlement au Comité d'Ille-et-Vilaine.

Le Président du club devra tenir informé le Comité Départemental de la suite donnée à cette demande d'utilisation.

Si le cahier des charges n'est pas accepté, Le Président du Club doit en avertir très rapidement par courrier ou courriel le Comité Départemental.

**CAHIER DES CHARGES POUR TOUTES LES
COMPETITIONS DEPARTEMENTALES**

LE CLUB RECEVANT LA COMPETITION s'engage à prévoir le nombre de personnes suivant :

- * Secrétariat (secrétaire administratif du comité)
- * Chambre d'appel 1
- * Ramassage des fiches de courses
- * Les officiels exigés au prorata des nageurs engagés (réglementation départementale)_

LE CLUB RECEVANT LA COMPETITION s'engage à mettre en place le matériel suivant:

- * Poser les lignes d'eau tendues (en prévoir une à proximité afin d'un remplacement éventuel),
- * Une ligne de faux départ - Deux lignes de virages pour le dos,
- * Une chaise par nageur derrière chaque plot. - Une chaise par chronométreur,
- * Des blocs notes pour les juges à l'arrivée,
- * Une sonorisation avec micro,
- * Les chronomètres sont personnels.
- * Des tables et des chaises pour secrétariat et chambre d'appel,
- * Boissons chaudes et eau pour les officiels

Une prise en charge à hauteur de 30 € par réunion sera octroyée par le comité départemental au club recevant la compétition sous réserve du respect du cahier des charges ci dessus.

Comité d'Ille et Vilaine de Natation
Maison Départementale des Sports - 13 B, avenue de Cucillé
35065 - RENNES cedex
☎ : 02 99 54 67 59 –
☐ : com.ille.et.vilaine.natation@orange.fr

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 35

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023

RENNES

ENGAGEMENTS SUR EXTRANAT DU 01.10.2023 AU 11.10.2023

CATEGORIES : JEUNES

JUNIORS

SENIORS

BASSIN 25M 8 COULOIRS

ENGAGEMENTS : 5 EUROS PAR EPREUVE INDIVIDUELLE

PROGRAMME

OUVERTURE DES PORTES : **8H00**

DEBUT DES EPREUVES : **9H00**

100 PAP	D/M
100 DOS	D/M
200 BRASSE	D/M
400 NL	D/M
100 BRASSE	D/M
100 NL	D/M
200 4 N	D/M
200 PAP	D/M
1500 NL	D/M

OUVERTURES DES PORTES : **13H00**

DEBUT DES EPREUVES : **14H00**

50 NL	D/M
50 PAP	D/M
200 DOS	D/M
800 NL	D/M
50 DOS	D/M
50 BRASSE	D/M
400 4N	D/M
200 NL	D/M

RECOMPENSES :

Podium par année d'âge à la table de cotation sur 3 épreuves

INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023

RENNES

ENGAGEMENTS SUR EXTRANAT DU 20.10.2023 AU 09.11.2023

CATEGORIES :TOUTES

BASSIN 25 M 8 COULOIRS

ENGAGEMENTS : 30 EUROS PAR EQUIPE

PROGRAMME

OUVERTURE PORTES: **8H00**

DEBUT DES EPREUVES : **9H00**

10X 50 NL DAMES
10 X 50 NL MESSIEURS
100 DOS DAMES
200 DOS MESSIEURS
100 BRASSE DAMES
200 BRASSES MESSIEURS
100 NL DAMES
400 NL MESSIEURS
100 PAP DAMES
200 PAP MESSIEURS
100 4 NAGES DAMES
PAUSE
4 X 200 NL DAMES

OUVERTURES DES PORTES : **13H30**

DEBUT DES EPREUVES : **14H30**

4 X 200 NL MESSIEURS
200 DOS DAMES
100 DOS MESSIEURS
200 BRASSE DAMES
100 BRASSES MESSIEURS
400 NL DAMES
100 NL MESSIEURS
200 PAP DAMES
100 PAP MESSIEURS
200 4 NAGES DAMES
100 4 NAGES MESSIEURS
PAUSE
4 X100 4N D / M

RECOMPENSE :

3 PREMIERES EQUIPES DAMES ET MESSIEURS

CHAMPIONNATS DES MAITRES

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023

JANZE

ENGAGEMENTS SUR EXTRANAT DU 02.11.2023 AU 23.11.2023

CATEGORIES : MASTERS

BASSIN 25 M 6 COULOIRS

ENGAGEMENTS : 5 EUROS

PROGRAMME

OUVERTURE DES PORTES : **12h30**

DEBUT DES EPREUVES : **13h30**

50 NL D/M

100 NL D/M

50 BRASSE D/M

100 DOS D/M

200 4 N D/M

200 NL D/M

RELAIS 4 X 50 4 N MIXTES 2D+2M

PAUSE

50 PAP D/M

100 BRASSE D/M

50 DOS D/M

100 NL D/M

200 DOS D/M

200 BRASSE D/M

200 PAP D/M

RELAIS 4 X 50 NL MIXTE 2D+2 M

RECOMPENSES : AU CUMUL DE 3 COURSES TABLE DE COTASION PAR CATEGORIES

INTERCLUBS AVENIRS

SAMEDI 9 DECEMBRE 2023

CHATEAUGIRON

ENGAGEMENTS SUR EXTRANAT DU 16.11.2023 AU 06.12.2023

CATEGORIES : AVENIRS

BASSIN 25 M 6 COULOIRS

ENGAGEMENTS : 16 EUROS PAR EQUIPE

PROGRAMME

OUVERTURE DES PORTES :

5DEBUT DES EPREUVES :

OUVERTURES DES PORTES : **13H00**

DEBUT DES EPREUVES : **13H45**

**PROGRAMME
SUIVANT REGLEMENT FEDERAL**

RECOMPENSE :

RECOMPENSES AUX 3 MEILLEURS EQUIPES DAMES ET MESSIEURS

CIRCUIT DEPARTEMENTAL D'HIVER

DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023

VITRE

ENGAGEMENTS SUR EXTRANAT DU 23.11.2023 AU 06.12.2023

CATEGORIES :BENJAMINS,JUNIORS,SENIORS

BASSIN 25 M 6 COULOIRS

ENGAGEMENTS : 2.50 EUROS PAR EPREUVEINDIVIDUELLE

PROGRAMME

OUVERTURE DES PORTES :**8H30**

DEBUT DES EPREUVES : **9H30**

400 NL D/M

50 PAP D/M

50 DOS D/M

100 BR D/M

100 NL D/M

OUVERTURES DES PORTES : **14H00**

DEBUT DES EPREUVES : **15H00**

200 4 N D/M

50 NL D/M

50 BRASSE D/M

100 DOS D/M

100 PAP D/M

100 4 N D/M

RECOMPENSE :Podium par année d'âge à la table de cotation sur 3 épreuves